

# CONCEPT DE PRISE EN CHARGE DE BETHRAÏM-MAISON DE LA VIE

## 1. Le contexte

L'action de l'association *Bethraïm-Maison de la Vie* se situe depuis 1988 dans le contexte de l'assistance aux personnes souffrant de dépendances et/ou de problèmes psychiques :

- D'abord durant 10 ans, par l'accueil à seuil bas (besoins vitaux) ;
- puis à partir de 1998, par l'offre occupationnelle diurne dans le cadre d'un chalet à Corbeyrier (VD) ;
- dès 2008, par la proposition d'une démarche socio-éducative (« La Traversée ») ;
- et finalement, à partir de 2012, par la mise en place d'un projet résidentiel et communautaire permettant d'accueillir jusqu'à 5 personnes à « L'Etoile du Matin » à Cugy(VD).

Ces années d'expérience ont montré l'importance d'offrir une aide spécifique pour la personne dépendante, lorsqu'elle a quitté la phase active de la toxicomanie et qu'elle désire renforcer ses motivations de changement. En effet, passer d'une logique de consommation à une dynamique toujours plus responsable nécessite une étape de reconstruction, de consolidation et de socialisation.

Cette étape, avec l'intégration d'un lieu de vie communautaire, doit permettre de faire l'expérience d'une liberté enracinée dans des choix au travers d'activités structurantes et de relations enrichissantes, en vue d'acquérir progressivement les ressources nécessaires à la réalisation d'un projet de vie.

## 2. A qui s'adresse la démarche ?

Le séjour à Bethraïm est indiqué pour toute personne :

- majeure ayant suivi une cure de sevrage au préalable ou quitté la phase active de consommation et désirant sortir de sa dépendance ;
- ne souffrant pas de pathologies psychiatriques lourdes nécessitant un encadrement médical de proximité permanent ou une prise en charge en milieu fermé (troubles sévères et mise en danger) ;
- ayant une certaine autonomie dans la prise en charge des besoins vitaux (hygiène, repas, sommeil, gestion des horaires, rangement) ;
- acceptant le règlement de la maison et le suivi des activités quotidiennes au sein d'un contexte de vie communautaire.

### 3. Les objectifs

Offrir une démarche psycho et socio-éducative à des personnes ayant une problématique de dépendance et visant une autonomie psychique et sociale intégrant un chemin vers l'abstinence.

Assurer une prise en charge de la personne dans toutes ses dimensions, impliquant un travail sur soi, en vue de l'élaboration et la réalisation d'un projet de vie réaliste.

Proposer un cadre de vie résidentiel et communautaire de petite dimension, reposant sur des valeurs universelles (solidarité, justice, liberté, beauté...) et offrant une approche personnalisée.

### 4. Philosophie

La prise en charge éducative et thérapeutique de l'association Bethraïm repose premièrement sur une vision anthropologique qui définit la personne dans toute ses dimensions, soit corporelle, psychique, émotionnelle, intellectuelle, volitive (volonté) et spirituelle. L'unification et l'épanouissement de ces différents niveaux de vie se réalisent au travers d'une quête de liberté et de bonheur propre à chaque être humain, en lien avec les valeurs et le sens donné à l'existence.

L'addiction, impliquant une dépendance physique et psychique aux produits psychotropes, touche la personne dans toutes ses dimensions. Le déséquilibre et la souffrance ainsi engendrés demandent un soulagement et des moyens qui soient en adéquation avec notre vision intégrale de la personne.

La toxicomanie, comme symptôme d'un mal-être profond peut certes être soulagée par une médication, mais sa guérison nécessite un travail sur soi de longue haleine. Bethraïm propose une démarche psychoéducative tenant compte des fragilités et des ressources des résidents et visant progressivement une meilleure connaissance et maîtrise de soi, en vue de la réalisation d'un projet de vie.

### 5. Méthodologie

L'approche de Bethraïm se veut pluridisciplinaire et complémentaire à un traitement médical lorsqu'il s'avère nécessaire. Elle vise le développement de la personnalité dans son ensemble, sur les plans physiques, psychiques et spirituel, en vue du déploiement progressif de l'autonomie psychique.

La méthodologie dont s'inspire Bethraïm a été développée par Jeannine Guindon, fondatrice au Canada de la profession de psycho-éducatrice, au service des personnes en difficulté, dans le cadre de l'Institut de Formation Humaine Intégrale à Montréal. Cette approche peut se définir comme un chemin visant à actualiser et à conscientiser les forces vitales ou

psychologiques qui se trouvent en chaque personne sous forme d'aptitudes, de capacités ou d'habilités.

Ainsi, toutes les activités manuelles et sportives proposées à Bethraïm ont pour but premier de susciter, d'éveiller et de mettre en œuvre ces forces vitales par la participation active et libre du résident.

Dans un second temps, la relecture des expériences réussies et significatives vise à mettre en lumière la manière dont la personne s'y est prise pour vivre une action. Cette attention portée sur le « comment » plutôt que sur le « pourquoi » nécessite un climat de confiance et une écoute bienveillante centrée sur la personne plutôt que sur sa problématique.

Par des entretiens réguliers ou des interventions ponctuelles la personne relue est amenée progressivement à affiner sa capacité à se voir de manière la plus ajustée et objective possible. Ce retour sur soi constitue une base nécessaire à l'acquisition progressive de l'autonomie psychique.

Les forces vitales humaines, mises en lumière lors des relectures, sont constitutives d'une liberté fondée sur des valeurs universelles respectueuses de la personne. Elles se réfèrent principalement à la capacité de s'engager de manière décidée en vue de la réalisation d'un objectif réaliste, significatif et ouvert à soi et aux autres, en prenant les moyens et le temps appropriés.

Elles impliquent d'une part des renoncements et des choix perçus et discernés comme étant indispensables pour parvenir à un but fixé. Elles supposent d'autre part la persévérance développée face aux obstacles rencontrés et le développement des moyens à travers des apprentissages et une maîtrise acquise au fil des expériences. Elles sont enfin l'expression de l'élan vital et généreux qui amène toute personne à s'ouvrir à l'autre au-delà des différences.

Ces forces vitales contenues dans les décisions les plus concrètes de la vie quotidienne se déploient dans les facettes suivantes de la personne humaine :

- Par l'identité corporelle, la personne porte une attention particulière à son corps par le respect des rythmes de base, la répartition du temps et des énergies (dépense et ressourcement) en vue de garder un équilibre physique et psychique.
- Au travers de l'identité d'exécutant, la personne est en mesure de voir sa manière propre de s'impliquer dans une tâche et de découvrir comment elle travaille seule ou en groupe dans le cadre d'un projet commun.
- Grâce à l'identité individuelle, la personne est capable de se représenter ses aptitudes, ses compétences, ses valeurs et ses apprentissages,
- Dans le cadre de l'identité psychosexuelle, la personne découvre sa manière de vivre sa masculinité ou sa féminité et le style d'intervention qui en découle.
- L'identité psychosociale repose sur les précédentes. Elle amène la personne à découvrir qui elle est au sein d'un groupe et sa manière d'entrer en relation avec les autres.

Ce processus de reconstruction de la personne dans sa globalité, basé sur l'actualisation des forces vitales, vise le recouvrement progressif d'une liberté et d'une autonomie souvent mises à mal par des circonstances de vie difficile ou des troubles psychiques, auxquels s'ajoutent des problèmes de dépendances. Cette approche psychoéducative se veut complémentaire au travail psychothérapeutique et à la prise en charge médicale.

## 6. Les conditions d'admission

La demande d'admission se fait par la personne elle-même. Lors d'un premier contact par téléphone, un rendez-vous est pris pour un premier entretien qui a pour but :

- d'évaluer les besoins et la demande de la personne,
- de connaître la situation familiale, professionnelle, sociale, financière et médicale de la personne et d'évoquer les démarches déjà entreprises,
- de présenter la manière de fonctionner de Bethraïm, ses offres, ses conditions d'admission, les conditions financières,
- de transmettre au candidat le concept de prise en charge et le règlement de maison,
- de faire visiter la maison et de proposer une journée d'essai.

Lors de la journée d'essai :

- le candidat participe aux activités (manuelles, sportives) et aux temps communs (repas, échanges),
- Les objectifs du séjour sont définis,
- Un temps de réflexion est donné avant de prendre une décision.

## 7. Les aspects financiers

La prestation comprenant le loyer, la pension complète et l'accompagnement de professionnels (éducateur, psychologue) se monte à Fr. 1'500.- par mois, payable au début de chaque mois. La facturation court, sauf autre disposition, jusqu'à la libération entière de la chambre.

La gestion de l'argent de poche peut se faire en lien avec les professionnels selon la situation du bénéficiaire (capacité de gestion/ conscience de la réalité économique). Les activités à Bethraïm ne sont pas rémunérées.

## 8. Les Phases

La démarche socio-éducative est ponctuée de phases durant lesquelles des objectifs personnalisés sont définis. Elle peut durer entre 3 mois et une année.

<b>1<sup>ère</sup> phase :</b> <b>TEMPS D'ESSAI</b> (3 sem.)	<b>2<sup>ème</sup> phase :</b> <b>TEMPS D'ENGAGEMENT</b> (min. 3 mois)		<b>3<sup>ème</sup> phase :</b> <b>TEMPS D'IMPLICATION À L'EXTÉRIEUR</b> (env. 3 mois)	<b>4<sup>ème</sup> phase :</b> <b>SOUTIEN DANS UN PROJET DE VIE</b> (6 mois)
	visites à <i>Bethraïm</i> (6 sem.)	visites à <i>l'extérieur</i> (6 sem.)		

**La 1<sup>ère</sup> phase est un temps d'essai** où le bénéficiaire fait la connaissance de la structure et cherche à savoir si la démarche lui convient avant de s'engager pour quelques mois.

Pendant cette première phase, le bénéficiaire s'engage à suivre l'intégralité du programme, afin de découvrir ce qui lui est proposé.

Cette phase d'essai d'une durée de 3 semaines se termine par un bilan et la définition d'objectifs, si la poursuite du programme à Bethraïm et l'accueil à Cugy sont décidés.

**La 2<sup>ème</sup> phase est le temps de l'engagement** où le bénéficiaire suit durant 3 mois au minimum les activités dans leur intégralité.

Dès la fin de la première semaine, qui comprend la définition des objectifs, et pour une période de six semaines, le bénéficiaire peut recevoir une visite hebdomadaire définie avec l'équipe éducative. Durant les six semaines suivantes, les visites peuvent progressivement s'effectuer à l'extérieur selon un programme prédéfini.

Un bilan incluant le réseau de la personne a lieu au terme des trois mois, afin de déterminer la poursuite ou non du séjour.

**La 3<sup>ème</sup> phase est un temps d'implication à l'extérieur**, d'une durée de 3 mois. Elle se caractérise par une diminution des activités proposées et l'intégration d'activités extérieures ou d'un travail rémunéré en dehors de Bethraïm, dans le but de favoriser la réinsertion sociale ou professionnelle de la personne.

Durant cette période, un certain nombre d'activités sont définies, ainsi que le temps de présence à Cugy. Cette phase comprend la recherche d'un projet d'avenir et se termine après environ 6 mois d'engagement à Bethraïm par un bilan incluant le réseau.

**La 4<sup>ème</sup> phase, soit le soutien dans un projet de vie** vise l'accompagnement de la personne engagée sur un chemin d'autonomisation en lien avec un projet professionnel (emploi, apprentissage ou autre). Cette période comporte également la définition d'un minimum de présence et d'engagement au sein de la communauté.

## 9. Critères de sortie

La décision de sortie est prise en accord avec le résident, son entourage et le réseau médico-social. Elle fait partie du projet du résident vers l'autonomie. Elle peut consister selon les situations en un accompagnement vers un autre lieu de vie ou vers une intégration socioprofessionnelle. Les démarches sociales et administratives nécessaires sont faites. La transmission d'informations est discutée avec le résident.

## 10. Critères d'exclusion

La consommation de substances psychotropes ne représente pas un critère d'exclusion si le résident se montre ouvert à la discussion et à la relecture de sa rechute.

Un renvoi peut être décidé lorsque :

- la personne se met en danger elle-même,
- la personne met en danger les autres résidents ou un membre de l'équipe,
- la personne récidive dans le non-respect des conditions de séjour à Bethraïm.

Un autre lieu d'accueil peut être proposé au résident, et, s'il le désire, les prises de contact sont effectuées avec lui. La transmission des informations est faite si nécessaire.

## 11. Questionnaire de satisfaction et droit de réclamation

Un questionnaire de satisfaction est rempli annuellement par le résident. D'autre part un groupe communautaire hebdomadaire permet à chaque résident de faire part de ses suggestions, de ses requêtes et de ses questionnements.

Le résident et son entourage ont le droit de faire des réclamations qu'ils jugent utiles. Elles peuvent être faites par oral ou par écrit au directeur, au président du comité ou auprès du bureau cantonal de médiation :

- M. Dominique Lehnerr, directeur, ch. de la Corniche 17, 1053 Cugy
- M. Jacques de Foucauld, président du comité, ch. de Chamblandes 11, 1009 Pully
- Bureau cantonal de médiation des patients, résidents ou usagers d'établissements sanitaires et d'établissements socio-éducatifs  
Av. de Montoie 36, 1007 Lausanne, Tél : 021. 316.09.86

## 12. Spiritualité

L'action psycho- et socioéducative de Bethraïm s'inspire d'un humanisme chrétien qui tient compte de la personne humaine dans toutes ses dimensions. Attentif à la quête d'amour, de sens, de bonheur et de liberté, propre à chaque être humain, Bethraïm propose des valeurs, des raisons de vivre et d'espérer qui puissent intéresser tout le monde.

L'engagement de Bethraïm dans le contexte des dépendances est fondé sur une foi en l'homme créé « à l'image et à la ressemblance de Dieu » (Gn 1) et appelé à la liberté. Cette passion de l'humain enracinée dans des convictions religieuses chrétiennes est partagée au sein de l'équipe des intervenants.

D'obédience catholique, mais dans une ouverture œcuménique, Bethraïm propose quotidiennement des temps de recueillement au sein de ses structures d'accueil. Ces temps de célébration et de ressourcement, ouverts à tous dans le respect de la liberté de chacun, font partie de la dimension pastorale propre à Bethraïm.

Cette proposition pastorale, détachée de toute volonté de prosélytisme, répond également à la demande d'accompagnement spirituel des personnes dépendantes. Bethraïm entretient des liens étroits avec le département solidarité de l'Eglise catholique du canton de Vaud (pastorale sociale et de rue)